

République Française  
 Département : CANTAL  
 Arrondissement : Mauriac  
**VEYRIERES - Commune**

Séance du mardi 11 novembre 2025

Délibération N° DE\_031\_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	6	8
Date de la convocation :		
05/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze novembre deux mille vingt-cinq, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE

Représentés : Nicolas LACHAZE représenté par Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX représenté par Marie-Pierre BABUT

Absents et Excusés : Cécile MOMMALIER, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

#### **Objet : Approbation du PV de la séance du 16 septembre 2025**

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Madame Catherine MAISONNEUVE  
 Président de séance



Madame Marie-Pierre BABUT  
 Secrétaire de séance

